



HYDROSPHERE

2 avenue de la mare
ZI des bethunes
BP 39088 - Saint-Ouen-l'Aumône
Tél : 01.30.73.17.18
Fax : 01.34.43.03.87
www.hydrosphere.fr

Contact

Pascal MICHEL
mail: pmichel@hydrosphere.fr

RESEAU DE SUIVI

Réseau de surveillance des cours d'eau Echantillonnage de l'ichtyofaune du bassin de la Seine

Maître d'ouvrage

ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)



Co-traitants

- Aquascop : bureau d'études spécialisé dans les milieux aquatiques

Années

- 2013-2014

Objectifs

- Organisation et réalisation de pêches électriques localisées sur l'ensemble du bassin hydrographique Seine-Normandie suivant la norme inhérente aux réseaux de suivi DCE
- Restitution/Saisie des données piscicoles via le logiciel WAMA



Dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), un programme de surveillance a été établi pour suivre l'état écologique des eaux douces de surface. Au titre de l'arrêté du 26 juillet 2010, approuvant le schéma national des données sur l'eau (SNDE), l'Agence de l'eau s'appuie sur l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) pour la mise en œuvre des contrôles de surveillance en ce qui concerne les éléments de qualité biologique (poissons) des cours d'eau.

L'ONEMA a ainsi lancé un accord cadre visant à acquérir des données piscicoles sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'accord cadre est organisé en divers lots dont chacun correspond à un territoire géographique fixé et regroupe plusieurs départements rattachés à une même délégation interrégionale de l'ONEMA.



Missions d'Hydrosphère (70 pêches)

- Réalisation des demandes administratives (autorisation de captures à des fins scientifique auprès des préfectures et des détenteurs du droit de pêche).
- Préparation logistique des campagnes de pêches (optimisation des déplacements, réservation, préparation des différents matériels de pêches électriques et du matériel de sécurité...).
- Mobilisation de moyens humains et matériels adaptés : équipes de 4 à 8

personnes selon les caractéristiques physiques de la station avec mise à disposition de 4 appareils de pêche électrique.

- Echantillonnages de l'ichtyofaune suivant un protocole de pêche normalisé spécifiquement adapté aux réseaux de suivi DCE et relevés des composantes physiques de la station.
- Tri-Mesures-Pesages des poissons par espèce et par classe de taille.
- Saisie des données piscicoles émanant des opérations de pêche à l'électricité sous le logiciel WAMA.

► Application de la norme de pêche à l'électricité pour les réseaux de suivi des peuplements piscicoles dans le cadre de la DCE

Les réseaux de suivi nécessitent l'emploi de méthodes d'échantillonnages standardiser spécifiques. Ces méthodes se divisent en deux familles : les méthodes complètes (exhaustives) et les méthodes partielles (sondages).



Le choix du protocole de pêche repose sur la recherche du meilleur compromis entre les objectifs du suivi et les contraintes imposées par le milieu (taille, du cours d'eau, configuration du milieu, conditions hydrologiques...).



L'application de la norme (XP T 90-383 de Mai 2008) nécessite ainsi une solide maîtrise des différentes méthodes de pêche associées à chacun des protocoles, des moyens humains et matériels importants, pour s'adapter à tous les cas de figures, et des compétences pour déterminer les poissons à l'espèce.



Pour assurer la qualité des prestations, l'ONEMA réalise un audit de contrôle par des visites lors des opérations.